

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2015
de la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK),
tenue à l'Hôtel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal,
le dimanche 1^{er} novembre 2015**

ORDRE DU JOUR	
8h30	Accueil et inscription
9h00	Assemblée générale
1.	Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée.
2.	Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée.
3.	Constatation de la régularité de la convocation.
4.	Appel des membres et constatation du quorum.
5.	Adoption de l'ordre du jour.
6.	Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2014.
7.	Rapport des activités au 31 octobre 2015.
8.	États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015.
9.	Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2015-2016.
10.	Ratification des actes des administrateurs.
11.	Élections des administrateurs.
12.	Pause
13.	Affaires nouvelles — Varia.
14.	Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Le directeur général, Mario Lebrun, souhaite la bienvenue aux participants et présente le déroulement de la journée.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Mario Lebrun sollicite la nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée.

15-1 *Sur proposition d'Yves Gendron, Me Marc Legros est nommé au titre de président d'assemblée, et Suzanne Lussier comme secrétaire d'assemblée, secondée par Marc Gilbert.*

UNANIMITÉ

3. Constatation de la régularité de la convocation

Le président d'assemblée constate la régularité de la convocation.

4. Appel des membres et constatation du quorum

Les membres suivants sont présents :

Brigitte Aubé	André Francoeur	Martine Lampron	Jean-Sébastien Rivest
Raynald Bergeron	Yves Gendron	Natacha Lavoie	Étienne Rompré
Sabine Bernal	Marc Gilbert	Mario Lebrun	Catherine Rouleau
Jean-François Bigras	Jacques Girouard	Suzanne Lussier	Richard Salvas
Maryane Boudreault	Velia Güendulain	Daniel Miller	Daniel St-Pierre
Caroline Bourassa	Bernard Hugonnier	Michel Paré	Ambroise Savard
Jean-Marc Chabot	Ivan Jeria	Monique Parent	Jeff Thuot
André Charest	Jean-Pierre Labine	Philippe Pelland	Pierre Trudel
Diane Couture	André Lagueux	Jean A. Plamondon	
Sébastien Dugas	Patrice Lamothe	Daniel Plouffe	

Le président d'assemblée déclare le quorum atteint et l'assemblée ouverte à 9 h 8.

5. Adoption de l'ordre du jour

15-2 Pierre Trudel propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante, appuyé par Yves Gendron :

Le point 12. *Pause* est déplacé après le point 7. *Rapport des activités au 31 octobre 2015.*

UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2014

15-3 Sur la suggestion du président d'assemblée, André Charest propose une dispense de lecture du procès-verbal, secondée par Sabine Bernal.

Me Marc Legros invite les participants à formuler des questions ou des commentaires sur le procès-verbal.

Aucune question ni aucun commentaire.

15-4 Sur proposition de Sabine Bernal, le procès-verbal du 2 novembre 2014 est adopté, secondée par Daniel Plouffe.

UNANIMITÉ

7. Rapport des activités au 31 octobre 2015

Le président d'assemblée invite le directeur général à présenter le rapport des activités.

- Mario Lebrun cède la parole au président du conseil, Jean A. Plamondon.
- Jean A. Plamondon remercie l'assistance en affirmant être heureux de constater l'intérêt soutenu des participants.

Il souligne la présence des membres du conseil d'administration et les remercie pour leur implication et leur engagement. Il invite les participants à ne pas hésiter à les contacter pour toute question ou demande, le cas échéant.

Il relate certains événements marquants de la dernière année, dont :

- L'élaboration du *Plan de développement 2015-2019* de la *Fédération*;
- Le renouvellement de l'aide financière accordée par le *Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR)*, et pour lequel il remercie le Ministère;
- Le renouvellement, pour une période de cinq (5) ans, du partenariat entre la *Fédération* et la *Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)* pour les opérations de *Canot-camping LaVérendrye (CCLV)*;
- L'arrivée d'un nouveau directeur général à la *Fédération*.

Sur ce point, Jean A. Plamondon présente le contexte qui a mené le conseil d'administration à devoir procéder à l'embauche d'un nouveau directeur général.

Il tient à remercier Philippe Pelland pour le travail qu'il a accompli durant ses années au sein de la *Fédération*, d'abord comme agent de développement puis en tant que directeur général. Il tient en outre à lui témoigner son appréciation pour la collaboration qu'il lui a offerte comme président du conseil d'administration.

Il invite l'auditoire à se joindre à lui pour remercier Philippe pour son travail et sa contribution.

Applaudissements

Jean A. Plamondon poursuit en expliquant la démarche qui a été suivie pour le recrutement du nouveau directeur général et la décision du comité de retenir la candidature de Mario Lebrun, une personne extérieure au milieu de la *Fédération* et au secteur du loisir et du plein air. Il en explique les raisons et souligne les éléments qui ont milité en faveur de sa nomination.

Il remercie toutes les personnes qui ont apporté à Mario leur soutien depuis son arrivée en poste à la mi-juin.

Jean A. Plamondon invite Mario Lebrun à prendre la parole.

- Mario Lebrun tient à souligner la présence du personnel de la *Fédération* et les remercie pour leur travail et leur soutien dans la conduite des opérations quotidiennes : Martine Lampron, agente à l'information et aux communications, Bernard Hugonnier, directeur technique de la formation et Suzanne Lussier, adjointe de direction.
- Mario Lebrun explique que sa présentation du rapport des activités se déroulera en deux (2) temps, à savoir : une présentation personnelle suivie de la présentation des points saillants du rapport des activités.

- **1^{ère} Partie – Présentation personnelle**

Mario Lebrun s'introduit auprès des participants et présente les grandes lignes de son profil professionnel. Il explique les raisons qui l'ont motivé à devenir directeur général de la *FQCK*. Il remercie les membres du conseil d'administration de lui avoir confié le poste. Il les assure de son entière collaboration dans l'exercice de ses fonctions.

Il relate la démarche de transition qui s'est opérée avec Philippe Pelland au cours des premières semaines de son entrée en fonction, et fait état des rencontres qu'il a eues et qui lui ont permis de mieux connaître les activités et les opérations de la *FQCK*. Il partage ses observations préliminaires après un peu plus de trois (3) mois en poste.

- **2^{ième} partie – Rapport des activités au 31 octobre 2015**

Mario Lebrun présente la première partie du « *Rapport annuel des activités du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015* ». Il réfère les participants à la version intégrale du document pour plus d'informations. Il mentionne qu'une version abrégée de ce document sera transmise par la poste à tous les membres.

1. VIE ASSOCIATIVE

- **Membres** : quatre (4) nouvelles adhésions (corporatif [1], associé [1] et sympathisants [2]).
- **Assemblée générale annuelle 2014** : élection de trois (3) administrateurs et remise de deux (2) prix de reconnaissance.
- **Conseil d'administration** : élection de quatre (4) officiers et tenue de cinq (5) réunions.
- **Subventions** :
 - Le *MÉESR*, pour la reconnaissance de la mission de la *FQCK*;
 - Le *MÉESR*, pour les projets du *Sentier maritime du Saint-Laurent (SMSL)* et les Routes bleues (étude stratégique), et le projet de géoréférencement (transfert et validation de données).
 - *Transports Canada*, pour la campagne de promotion de la sécurité nautique « *Sur l'eau ça va de soi* » www.surleaucavadesoi.ca.
- « **Plan de développement 2015-2019** » : les objectifs stratégiques.

2. REPRÉSENTATION

- **Comité consultatif sur le plein air** : comité du *MÉESR* dont le mandat est de conseiller le Ministère sur des actions structurantes à mettre en place pour le développement et la promotion du plein air dans le cadre de la future politique gouvernementale du loisir, du sport et de l'activité physique.

- **Coalition québécoise du plein air** : regroupement d’organisations de plein air dont la mission est d’influencer les politiques publiques en faveur de la pratique des activités de plein air non motorisées.
- **Projet de réseau de haltes-camping urbain** : projet de la *Table intersectorielle régionale de Montréal sur les saines habitudes de vie* dont l’objet est d’évaluer la possibilité d’aménager des haltes-camping accessibles pour les vélos et les embarcations à pagaie dans certains parcs riverains sur le territoire de l’île de Montréal.

3. PROMOTION

- **Information et services au grand public et aux membres** : les demandes d’information reçues sont nombreuses et les services offerts par la FQCK portent principalement sur les questions entourant les parcours, les événements, les adhésions, *Canot-camping La Vérendrye (CCLV)*, la formation, l’expertise technique et les rapports de stage.
Les visites aux bureaux de la FQCK ont cédé en grande partie la place aux communications électroniques et aux informations disponibles sur le Web.
- **Présence de la FQCK sur le Web** :
 - o FQCK www.canot-kayak.qc.ca
 - o CCLV www.canot-camping.ca
 - o FEVHG www.gatineau.org
 - o SMSL www.sentiermaritime.ca
 - o *Sur l’eau ça va de soi* www.surleaucavadesoi.ca
- **Présence de la FQCK sur les réseaux sociaux** :
[Facebook](#) : 1584 abonné(e)s.
[LinkedIn](#) : Depuis mars 2015.
- **Wikipédia** : nouvelle page [Wikipédia](#) au nom de la FQCK.

4. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Mario Lebrun invite Bernard Hugonnier à présenter le volet « Formation » du « *Rapport annuel des activités du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015* ».

Rappel de la politique de la FQCK en matière de formation :

- **« ACCESSIBILITÉ »** : augmentée par la formation de Moniteurs de premiers niveaux et d’intervenants tels que les Animateurs et les Accompagnateurs :
 - o 85 Moniteurs Canot, KDM et SEV
 - o 21 Formateurs Canot, KDM et SEV
 - o Brevets d’intervenants émis :
 - 360 Animateurs Canot et KDM
 - 24 Accompagnateurs Canot/Kayak camping
 - 44 Accompagnateurs EV

Important : Un brevet d’Accompagnateur est sans commune mesure avec une fonction de guide, qui est un professionnel de l’activité.

 - o Répartition des pratiquants « Canot » en 2015 :
 - Clubs : 8 %
 - Camps/cadets/scouts : 42 %
 - Institutions : 20 %
 - Producteurs en tourisme d’aventure : 15 %
 - Enseignants : 15 %

- Répartition des pratiquants « KDM » en 2015 (les clubs de kayak de mer ne souhaitent pas s'impliquer dans la formation) :
 - Boutiques : 1 %
 - Institutions : 17 %
 - Producteurs en tourisme d'aventure : 21 %
 - Enseignants : 59 %
- « **UNIVERSALITÉ** » : tenant compte des réalités de pratique et des besoins des différents milieux :
 - Le premier niveau vise l'initiation, alors que les contenus de niveau II visent à rendre les pratiquants autonomes et sécuritaires;
 - 90 % des gens suivent une formation des deux (2) premiers niveaux.
- « **CRÉDIBILITÉ** » : contenus des cours et critères d'évaluations connus et uniformes.
- « **RÉALISME** » : ou moteur de progression :
 - Constat :
 - Un nombre croissant de pratiquants sont des consommateurs occasionnels rendant la location d'embarcations de plus en plus populaire;
 - Diminution marquée de la vente de canot et KDM au profit des « jouets de plage » et SUPs;
 - Les types d'embarcation se multiplient.
 - La *FQCK* :
 - Intégration du cours « *Pagaie pour tous* » en réponse à la multiplication des types d'embarcation, lequel s'adresse aux utilisateurs de toute embarcation à pagaie, et vise à les sensibiliser aux activités sur un plan d'eau (facteurs de risque, matériel obligatoire et essai des techniques de récupération).

Bernard Hugonnier présente aux participants l'affiche vinyle de la campagne de prévention « *Sur l'eau ça va de soi* ».

Il termine son exposé en remerciant les enseignant(e)s pour leur passion de la formation.

Période de questions

Pause :

De 10 h 38 à 10 h 48

Au retour de la pause, Mario Lebrun termine la présentation de la deuxième partie du « *Rapport annuel des activités du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015* ».

5. MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- **Canot-camping La Vérendrye (CCLV)** : Mario Lebrun relate sa visite au site de CCLV peu après son arrivée et le fait qu'il a été très impressionné par le volume des activités et la qualité des opérations.
 - Il souligne la présence dans l'assistance de Mélanie Blais, directrice sortante, et Catherine Rouleau, gérante de CCLV. Il les remercie pour leur travail et la contribution qu'elles apportent au succès de CCLV.
 - La saison 2015 a été bonne, vu l'augmentation des revenus totaux, expliquée en partie par la hausse du prix des droits d'accès et de l'achalandage.
 - Il rappelle qu'après l'assemblée générale annuelle, pendant le lunch, Catherine Rouleau fera une présentation audiovisuelle de *Canot-camping La Vérendrye (CCLV)*.
- **Sentier maritime du Saint-Laurent (SMSL)** : Mario Lebrun fait état de l'obtention d'une contribution financière du M^ÉESR afin de procéder à une démarche de réflexion stratégique ayant pour objectif la pérennisation du *Sentier* et de ses Routes bleues. Les étapes à venir sont :
 - L'élaboration d'un « *diagnostic* » du SMSL;
 - Une analyse de différents scénarios de gouvernance;
 - Un plan d'action.

6. PRÉSERVATION

- **Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau (FEVHG)** : Mario Lebrun remercie les comités organisateurs de l'Outaouais et de Montréal et salue la présence dans l'assemblée du coordonnateur du *Festival* Ivan Jeria, ainsi que sa conjointe Velia Güendulain, également bénévole. Il les remercie, ainsi que les nombreux bénévoles locaux, pour leur implication.
 - Excellente 19^e saison, ayant accueillie tout près de 600 adeptes;
 - Remerciements aux participants, commanditaires et partenaires pour leur association à l'événement;
 - Remerciements à Philippe Pelland pour son support lors du *Festival*;
 - Réflexion à venir dans le cadre du 20^e anniversaire sur l'ajout possible d'une nouvelle dimension au *Festival*.
- **Projet de géoréférencement des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air** : Mario Lebrun fait état de l'obtention d'une contribution financière du *MÉESR* aux fins de conversion des informations cartographiques en données géoréférencées. Il mentionne la participation de Pierre Trudel en tant que collaborateur associé au projet.
- **Efforts de préservation** : Mario Lebrun met en relief la participation de la *FQCK* dans certains dossiers de préservation et la collaboration de la *FQCK* avec des organisations vouées à la protection de l'environnement :
 - ***Fondation Rivières*** www.fondationrivers.org : projet d'aménagement d'une minicentrale hydroélectrique à la Onzième Chute de la rivière Mistassini (Lac-Saint-Jean), et dossier du rejet des eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent (Montréal).
 - ***Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Québec (SNAP)*** www.snapqc.org : création d'une aire protégée sur l'intégralité de la rivière Magpie et une portion significative de son bassin versant (Côte-Nord).
 - ***Saint-Antoine-de-Tilly-Milieu de vie*** www.saint-antoine-de-tilly-milieu-de-vie.org : sensibilisation aux projets de transport d'hydrocarbures au Québec (travaux proposés par *TransCanada* aux traverses de la rivière Batiscan et du fleuve Saint-Laurent dans le cadre du projet d'*Oléoduc Énergie Est*).

REMERCIEMENTS :

Mario Lebrun conclut la présentation du « *Rapport annuel des activités du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015* » en remerciant les clubs, les partenaires, les bénévoles et les employés de la *Fédération*, ainsi que les membres du conseil d'administration. Il salue la contribution de Pierre Trudel ainsi que Philippe Pelland comme anciens directeurs généraux, et les remercie pour leur présence à l'assemblée. Il remercie les participants pour leur écoute.

Programme de reconnaissance 2015 :

Jean-Sébastien Rivest et Sébastien Dugas font la présentation du ***Prix Hommage*** de la *FQCK* décerné, à titre posthume, à Sylvie Marois, en reconnaissance de son engagement, son dévouement remarquable et sa contribution exceptionnelle au développement de la pratique du kayak de mer au Québec. Ils en relatent les éléments marquants et soulignent les moments forts de son implication au sein du comité de formation de la *FQCK*.

Jeff Thuot est invité à recevoir une plaque commémorative en son nom.

Applaudissements

8. États financiers pour l'exercice se terminant au 31 mars 2015

Le trésorier, André Charest, présente à l'assemblée le rapport financier annuel au 31 mars 2015, notamment les *Résultats*, lesquels affichent un surplus sur les charges, le *Bilan* et le *Relevé détaillé des produits et des charges par projet*.

Sur la question de la vérification des états financiers, il rappelle que depuis 2014, dans le but de réduire les coûts importants associés à cette opération, la *FQCK*, en accord avec ses partenaires, demande l'exécution d'une « mission d'examen » plutôt qu'un « audit ». Il précise que cette approche est tout à fait compatible avec les principes comptables en vigueur et qu'elle n'altère en rien l'intégrité ni la crédibilité des données. Le conseil d'administration compte dorénavant adopter cette approche dans la vérification des états financiers de la *FQCK*.

Aucune question ni aucun commentaire.

9. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2015-2016

15-5 *Marc Gilbert propose de reconduire le mandat de madame Sophie Houle comme auditrice indépendante, secondé par Jacques Girouard.*

UNANIMITÉ

10. Ratification des actes des administrateurs

15-6 *Sur proposition de Marc Gilbert, les actes des administrateurs sont adoptés, appuyée par Richard Salvas.*

UNANIMITÉ

11. Élections des administrateurs

Le responsable des mises en candidature, André Charest, présente le rapport du comité de mise en candidature :

- Il informe l'assemblée qu'en cette année impaire, les mandats du président, Jean A. Plamondon, ainsi que de trois (3) administrateurs, soit Renée-Claude Bastien, Natacha Lavoie et Jean-Sébastien Rivest se terminent. Il ajoute que le comité n'a reçu aucune nouvelle candidature.

Période de mise en candidature :

Au poste de président : Jean A. Plamondon souhaite poursuivre son implication et se présente à l'assemblée.

- André Charest demande s'il y a, parmi l'assistance, des personnes intéressées à soumettre leur candidature au poste de président.

Aucune candidature ou proposition n'est présentée.

Jean A. Plamondon accepte le renouvellement de poste de président et est élu par acclamation.

PAR ACCLAMATION

Aux postes d'administrateurs : André Charest mentionne que Renée-Claude Bastien, absente de l'assemblée, lui a signifié son intérêt à poursuivre son implication et lui a fait parvenir une lettre de candidature à cet effet. Natacha Lavoie et Jean-Sébastien Rivest souhaitent également poursuivre leur implication et se présentent à l'assemblée.

- Au total, trois (3) candidat(e)s se présentent pour les trois (3) postes à combler.
- André Charest demande une dernière fois s'il y a des participant(e)s parmi l'assemblée, intéressé(e)s à soumettre leur candidature à un poste d'administrateur.

Aucune candidature ou proposition n'est présentée.

- Sont déclarés élu(e)s : Renée-Claude Bastien, Natacha Lavoie et Jean-Sébastien Rivest.

PAR ACCLAMATION

Le conseil d'administration est maintenant composé de Renée-Claude Bastien, André Charest, Sébastien Dugas, Natacha Lavoie, Jean A. Plamondon, Jean-Sébastien Rivest et Ambroise Savard.

12. Affaires nouvelles – Varia

Le président d'assemblée, Me Marc Legros, demande aux participant(e)s s'il y a des points qu'ils souhaiteraient apporter pour discussion.

- L'état des adhésions aux clubs :
 - André Francoeur du club *Les Portageurs* souhaite connaître la situation générale des clubs au niveau des adhésions. Il mentionne qu'en 2015, il y a 349 membres inscrits à son club, dont 261 membres actifs ayant participé à des sorties. Il ajoute que c'est leur 2^e meilleure année.
 - Jean-Pierre Labine du *Club de canot-camping des Aventuriers du Québec* mentionne que les adhésions se maintiennent depuis quelques années au sein de son club.
 - Jacques Girouard du *Club de canot-camping des Aventuriers du Québec* mentionne que son club et le *Club de canot-camping des Pays d'en Haut* ont étudié la possibilité de fusionner pour combler la baisse de « membership ».
 - Yves Gendron du *Club de canot-camping Kaminak* indique que les adhésions se maintiennent au sein de son club. Il ajoute qu'ils réfléchissent à l'idée d'ajouter le mot « kayak » au nom du club.
 - Michel Paré du *Club Rabaska* mentionne que les adhésions se maintiennent également au sein de son club. Il ajoute que le club a pu bénéficier d'une commandite de *Canots Légaré* en 2015 pour leurs activités sociales. Il mentionne qu'il faut conserver un intérêt marqué pour la *Sortie annuelle FQCK*. Sur ce point, Mario Lebrun mentionne que le club *Pierre Radisson* souhaite reprendre le « flan d'eau » pour la sortie 2016.
 - Daniel Plouffe du *Club de kayak de mer Chinook de Montréal* précise que de leur côté, ils ressentent une diminution du nombre d'adhésions et qu'ils éprouvent une certaine difficulté à renouveler les membres vieillissants. Il se dit très impressionné que le *Défi Kayak Desgagnés Montréal-Québec* ait réussi à rassembler 140 participants au départ. Il se demande de quel milieu proviennent ces participants.
 - Ambroise Savard du *Club Rabaska* mentionne que les participants au *Défi Kayak Desgagnés Montréal-Québec* sont des personnes qui ne sont pas nécessairement passionnées par l'activité, mais qui y participent dans le but de supporter la cause des *Jeunes musiciens du Monde*, organisme sans but lucratif pour lequel cet événement a été mis sur pied.
- L'état de la pratique :
 - Du côté locatif, Ambroise Savard mentionne qu'il y a eu une baisse significative au niveau du canot chez *Canots Légaré*.
 - Pierre Trudel indique que l'état de la situation pour le canot et le kayak de mer au Québec connaît une évolution plus rapide. Nous sommes dans une zone grise actuellement. Il ajoute qu'en ce qui concerne le canot, la vente d'embarcations ne monte pas et qu'elle a plutôt tendance à baisser au profit des « jouets de plage ». Sur ce point, Mario Lebrun mentionne que la *FQCK* devra se positionner et travailler avec les partenaires sur cette nouvelle dynamique.
 - André Francoeur constate que beaucoup de nouveaux jeunes s'attendent à un forfait « tout-inclus ».
 - Marc Gilbert de *Pagaie Totale* note une augmentation de la vente d'embarcations de kayak d'eau vive, mais que celle-ci n'aide en rien la formation. Nous connaissons actuellement la mode de « l'extrême » et ses pratiquant(e)s ont besoin de formation technique de pointe pour des éléments très spécifiques.

- Les Routes bleues :
 - Daniel Plouffe mentionne que l'on devra se préoccuper de la santé des différentes Routes bleues. Mario Lebrun répond que la FQCK compte faire des efforts en ce sens et rappelle que la démarche de réflexion stratégique en cours vise justement à trouver des solutions à la pérennisation du *Sentier maritime* et ses Routes bleues.

13. Levée de l'assemblée

Le président d'assemblée, Me Marc Legros, invite le président du conseil d'administration, Jean A. Plamondon, à présenter le mot de la fin. Ce dernier remercie les participants ainsi que les gens des régions de s'être déplacés. Il rappelle que les « canaux de communication » sont ouverts avec les administrateurs de la *Fédération* dans un but d'écoute et de réponses aux questions. Il remercie également le président et la secrétaire d'assemblée.

15-7 Yves Gendron propose la levée de l'assemblée générale à 12 h 5, secondé par André Charest.

UNANIMITÉ

Rédigé par Suzanne Lussier, secrétaire d'assemblée.

Le 6 novembre 2015

Annexes déposées :

- *Rapport annuel des activités du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015*
- *Rapport financier annuel au 31 mars 2015*